

*La trop grande largeur des épaules.*

Les épaules de l'enfant peuvent être trop larges , comme la tête trop grosse , & par conséquent causer obstacle à son passage. Selon quelques-uns, ce défaut n'est pas si rare qu'on se l'imagine, mais aussi il n'est pas si commun, que quelques Sages-femmes le pensent; ce qui est cause qu'elles veulent dégager les bras dans le moindre obstacle qu'elles rencontrent, même dans l'Accouchement le plus naturel.

On reconnoît ce défaut, lorsque la tête de l'enfant, étant dans la position naturelle, après s'être avancée facilement & à remis dans la cavité du petit bassin, s'arrête tout à coup; ou, que la tête étant sortie, les épaules s'arrêtent à la sortie de ce même bassin. Dans le premier cas, les épaules se trouvent sur le diamètre antérieur du détroit supérieur du petit bassin; ce cas est de la plus grande conséquence, & mérite qu'on en traite séparément, comme je le ferai, en parlant de la position oblique de l'enfant. Dans le second cas, les épaules, à cause de leur trop grande largeur, s'arrêtent sous l'arcade des os pubis, ou contre les tubérosités des os ischions. J'ajouterai, que le contracteur de la vulve, serrant étroitement la corde de l'enfant, peut l'arrêter. Lorsque dans ces circonstances, les douleurs sont violentes, l'on peut abandonner le soin de cet Accouchement encore un moment à la nature; mais lorsque l'Accouchement ne se termine pas promptement, & que l'Accoucheur craint pour la vie de l'enfant, il doit placer les deux pouces sur son occiput, lui saisir avec les doigts de deux mains les joues & le menton, branler la tête de côté & d'autre, & la tirer vers soi; en observant cependant de ne point le violenter,

de crainte de séparer la tête du cou, ou tout au moins, de l'affoiblir en tirant la moëlle épinière au point de lui causer la mort peu de tems après sa naissance. Le plus prudent est de couler l'index le long de son cou jusque sous l'aisselle; de poser le pouce de la même main sur son épaule, en même tems qu'on soutient son visage avec l'autre; de presser légèrement la première main sur son oreille, & de tirer l'épaule du côté opposé. *Voyez la Pl. IX. fig. 1.* Après avoir dégagé la première épaule, on change de mains, & l'on fait avec celle qui soutient le visage de l'enfant, la même chose pour l'autre.

L'Accoucheur joint ensuite les petits doigts de deux mains ensemble, & posant les deux pouces sur les épaules, *fig. 2 de la même Planché*, il tire l'enfant à lui en le remuant de côté & d'autre, le soutenant du bras gauche & glissant la main droite entre ses jambes, il saisit les pieds, pour qu'ils ne s'accrochent pas à la vulve. *Voyez la fig. 3.* Si cette manœuvre ne lui réussit point, il coulera la main le long du visage de l'enfant, entre l'os coccyx & sa poitrine, le dos de la main tourné vers le bas. Il cherchera ensuite avec les doigts le bras de l'enfant, & l'empoignant par la main, il la fera avancer sur sa poitrine, pour la tirer dehors: il saisira ensuite l'épaule du bras dégagé, portant l'autre main sur l'autre côté de la tête; & c'est ainsi que souvent il pourra venir à bout d'extraire l'enfant. Si ce moyen ne réussit pas non plus, il tâchera de dégager aussi l'autre bras; & si l'enfant n'a pas d'autres défauts corporels, il terminera promptement l'Accouchement.

Au cas que la contraction du constricteur l'empêche d'introduire la main, il introduira vers le haut le long du cot un crochet émoussé & bien oint, qu'il placera sous l'aisselle, & avec lequel il la saisira; ce qui est aisé à faire sans blesser l'enfant, au moyen de quoi il extraira l'épaule.

Quelques-uns font d'avis d'attendre que la contraction spasmodique ait cessé; mais cela est inutile & même dangereux, la raison en est, que lorsque l'enfant est bien conformé, il ne sauroit rencontrer d'obstacle, & que lorsqu'on attend plus long-tems, la contraction augmente & l'enfant court risque de mourir.

## S E C T I O N I I.

### *La difformité du corps de l'enfant.*

Il peut arriver, après que la tête est sortie naturellement, qu'indépendamment de la largeur des épaules, la poitrine & le ventre soient d'une grosseur excessive; ce qu'il suffit non-seulement pour retarder l'Accouchement, mais encore pour le rendre impossible. Lorsque ces sortes de cas se présentent, il faut d'abord examiner si l'enfant est vivant ou mort, afin, dans le premier cas, de l'extraire par le moyen de l'opération césarienne, & dans le second, qui est le plus ordinaire, de diminuer son corps en enlevant les intestins, &c. J'enseignerai en son lieu la manière de le faire.